COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 MARS 2025

Nombre de membres du Conseil Communautaire : **48**	Nombre de membres qui se trouvent en fonction : **48**	Nombre de délégués : - présents : 32 - représentés : 11 TOTAL **43**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

*Pour la commune **d'ALTORF** :* M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	*Pour la commune d'**ERGERSHEIM** :* Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE , Adjoint	*Pour la ville de **MUTZIG** :* M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire -
*Pour la commune **d'AVOLSHEIM** :* M. Pascal GEHIN, Maire -	*Pour la commune d'**ERNOLSHEIM-B.** :* - Mme Solène HOEHN, Adjointe	M. Marc DECKERT, Adjoint - -
*Pour la commune de **DACHSTEIN** :* - M. Fabien SCHMITT, Adjoint	*Pour la commune de **GRESSWILLER** :* M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
*Pour la commune de **DINSHEIM/BR.** :* Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	*Pour la commune d'**HEILIGENBERG** :* M. Guy ERNST, Maire -	*Pour la commune de **NIEDERHASLACH** :* - M. Laurent FARON, Adjoint
*Pour la commune de **DORLISHEIM** :* M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe -	*Pour la ville de **MOLSHEIM** :* M. Laurent FURST, Maire - M. Philippe HEITZ, Adjoint -	*Pour la commune d'**OBERHASLACH** :* M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
*Pour la commune de **DUPPIGHEIM** :* - Mme Véronique ELO, Adjointe	M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint	*Pour la commune de **SOULTZ-BAINS** :* - M. Nicolas WEBER, Adjoint
*Pour la commune de **DUTTLENHEIM** :* M. Alexandre DENISTY, Maire - -	Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	*Pour la commune de **STILL** :* M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		*Pour la commune de **WOLXHEIM** :* - -

Membres représentés :

Mme	Laetitia MARTZ	ayant donné procuration à M. Fabien SCHMITT
M.	David PAULY	ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
M.	Julien HAEGY	ayant donné procuration à Mme Véronique ELO
Mme	Sylvia FENGER HOFFMANN	ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
M.	Eric FRANCHET	ayant donné procuration à Mme Solène HOEHN
Mme	Chantal JEANPERT	ayant donné procuration à M. Gilbert STECK
Mme	Sylvie TETERYCZ	ayant donné procuration à Mme Catherine WOLFF
Mme	Caroline PFISTER	ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE
Mme	Marielle HELLBOURG	ayant donné procuration à M. Laurent FARON
M.	Adrien KIFFEL	ayant donné procuration à M. Laurent FURST
Mme	Nathalie DISCHLER	ayant donné procuration à Mme Sandrine HIMBERT

Membre excusé :

Philippe BUCHMANN, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET : ASSAINISSEMENT – GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES – VILLE DE MUTZIG – PARKING DE LA DIME : CONVENTION DE GESTION AVEC LA VILLE

N° 25-28

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU le projet, sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de MUTZIG, de réaménagement du parking de la Dîme ;

CONSIDERANT que les aménagements y relatifs relèvent pour partie de la compétence « voirie » détenue par la Ville de MUTZIG et pour partie de la gestion des eaux pluviales urbaines et d'assainissement incombant à la Communauté de Communes ;

VU les statuts de la Communauté de Communes ;

VU sa délibération N° 22-63 du 30 juin 2022 définissant la politique de la Communauté de Communes en matière de gestion des eaux pluviales ;

CONSIDERANT que l'opération de réaménagement du parking de la Dîme à MUTZIG, qui nécessite en outre la reprise de 30 ml de conduite d'assainissement, est susceptible de s'inscrire dans ce dispositif ;

CONSIDERANT du fait de leur très forte imbrication, que les travaux incombant à la Ville de MUTZIG et ceux relevant de la Communauté de Communes peuvent difficilement être dissociés ;

ESTIMANT dès lors opportun de définir formellement les modalités de délégation de maîtrise d'ouvrage sur les compétences d'assainissement et de gestion des eaux pluviales urbaines y relatives ;

VU ainsi le projet de convention en ce sens, diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 27 mars 2025 ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Eau et Assainissement, en sa séance du 20 mars 2025 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Pierre THIELEN, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

à l'unanimité
entérine

la convention à conclure avec la Ville de MUTZIG, relative à la définition des modalités de délégation de maîtrise d'ouvrage sur les compétences d'assainissement et de gestion des eaux pluviales urbaines concernant les travaux d'aménagement du parking de la Dîme à MUTZIG, dans les forme et rédaction proposées,

et autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à la signer.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,

Laurent FARON

Le Président,

Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 28 mars 2025
- publication sur le site internet le : 28 mars 2025

Acte à classer

DE-25-28

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	**> AR reçu <**	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-03-28T11-45-35.00 (MI260093306)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20250327-DE-25-28-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : ASSAINISSEMENT - GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES - VILLE DE MUTZIG - PARKING DE LA DIME : CONVENTION DE GESTION AVEC LA VILLE

Date de décision : 27/03/2025

CERTIFIÉ Certifié Conforme

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 25-28 ASST-GEPU-PARKING DE LA DIME A MUTZIG-CONVENTION AVEC LA VILLE.PDF **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé	Date **28/03/25** à **11:45**	Par **SEGUIN Muriel**
Transmis	Date **28/03/25** à **11:45**	Par **SEGUIN Muriel**
Accusé de réception	Date **28/03/25** à **11:51**	